

RAPPORT D'ACTIVITES DE PEFC NOUVELLE-AQUITAINE 2017



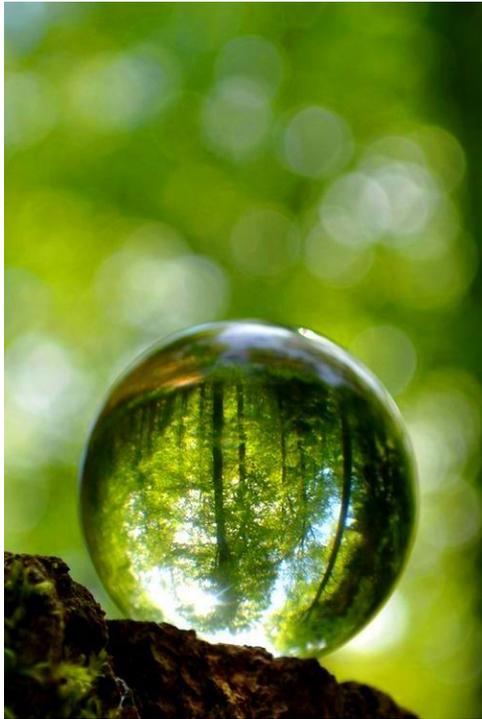
PEFC™

10-21-7

Promouvoir
la gestion durable
de la forêt



>	Présentation de PEFC Nouvelle-Aquitaine	
	• Les membres	3
	• Les cotisations	5
	• L'audit externe	6
>	Chiffres clés	
	• Propriétaires	8
	• Surfaces certifiées	8
	• Entreprises/Chaînes de contrôle	10
	• Contrôles internes	12
>	Actions	14
>	Faits marquants	
	• La nouvelle Entité au complet	15
	• Sortie CAMIF /PEFC France	16
	• Vivons Bois	16
>	Communication	16



PRESENTATION DE PEFC > NOUVELLE-AQUITAINE

L'Entité d'Accès à la Certification PEFC Nouvelle-Aquitaine se fixe comme objectif de veiller à la gestion durable de la forêt régionale. Pour cela elle met en œuvre le schéma de certification PEFC France à travers la vérification du respect des cahiers des charges par ses participants, accompagne les propriétaires et les entreprises dans le système de certification forestière et conduit des actions de communication auprès de tous les publics.

La vie de l'Entité d'Accès à > Certification

L'entité d'Accès à la Certification PEFC Nouvelle-Aquitaine a été officiellement créée lors de l'Assemblée Générale du 20 janvier 2017 avec l'intégration des acteurs et des participants de Poitou-Charentes.

Cela s'est traduit notamment par la mise en place du Comité Territorial Poitou-Charentes. Ces Comités Territoriaux sont composés des membres du Conseil d'Administration des territoires concernés afin de développer PEFC au plus près des exigences et des caractéristiques locales.

En plus de cette évolution structurelle, l'enjeu principal de l'année 2017 a été la mise en place du nouveau schéma de Certification forestière PEFC en région, après son adoption par PEFC France et sa reconnaissance par PEFC International. L'ensemble des EAC s'est engagé à mettre en œuvre ce nouveau schéma au plus tard au 31/12/2017, même si la période transitoire courait jusqu'en 2018.

> Les Membres (Assemblée Générale du 20/01/2017)

Les instances de PEFC Nouvelle-Aquitaine sont constamment en cours d'évolution pour tenir compte de l'intégration du territoire supplémentaire ainsi que des éventuelles fusions ou rapprochements de ses membres.

LE BUREAU	
Présidente	C. de Neuville
Vice-Président	S. Corée
Vice-Président	C. Pinaudeau
Trésorier	B. Vieillard-Baron
Secrétaire	J.M. Boulay

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres PEFC France	Membres PEFC Nouvelle-Aquitaine	Titulaire	Suppléant
Collège des Producteurs			
	Union Syndicat Sylviculteurs Sud-Ouest	C. Pinaudeau S. Gaston	J. Navails E. Dumontet
Fransylva	Fransylva	C. de Neuville	G. Gauthier
Office National des Forêts	Office National des Forêts	P. Verry	F. Bonnet
Centre National de la Propriété Forestière	Centre Régional de la Propriété Forestière	P. Flamant	R. de Lary
Union de la Coopération Forestière Française	Alliance Forêt Bois	H. de Cerval	S. Vieban
	Unisylva-Cfbl	B. Palluet	
Fédération Nationale des Communes forestières	Union Régionale des Communes Forestières	M. Castan	L. Morabito
	GiPA	X. de Coincy	H. Lemaire
Collège des Transformateurs et Négoce			
Fédération Nationale du Bois	Fiba	H..J Thebault	
		S. Latour	
Entrepreneurs des Territoires	Entrepreneurs de Travaux Forestiers	M. Bazin	G. Napias
France Bois Régions	BoisLim	C. Ribes	G. Lamoury
Copacel	Fiba-Section Pâtes et Papier	J.M. Boulay	
	Comptoir des Bois de Brive	S. Corée	E. Ripout
Union des Industries des Panneaux de Process	Panneaux de Corrèze Fiba-Section Panneaux	S. Maury	S. Bonnet
Union des Industries de Panneaux de Contreplaqués	Ets Joubert	A. Hochereau	
Collège des Usagers de la Forêt			
Assemblée des Départements de France	Conseil Départemental des Landes	X Fortinon	T. Cazeaux
	As. Régionale de Défense des Forêts contre l'Incendie	B. Lafon	P. Macé
Fédération Nationale des Chasseurs	FR Chasseurs Limousin	M. Maury	M. Vallade
Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture	Chambre Régionale d'Agriculture	B. Vieillard Baron	B. Goupy
	PNR Périgord Limousin	P. Raffier	L. Dangla

COMITES TERRITORIAUX

AQUITAINE	
Président	C Pinaudeau
Vice-Président	M. Bazin
LIMOUSIN	
Présidente	C. de Neuville
Vice-Président	S. Maury
POITOU-CHARENTES	
Président	En cours
Vice-Président	En cours

> Les Cotisations

> Les cotisations des organisations membres récupérées par collège

Collège 1 : 9 000 €
Collège 2 : 9 000 €
Collège 3 : 2 000 €

> Les cotisations des propriétaires participants pour 5 ans :

> PAR L'ENTITE D'ACCES A LA CERTIFICATION

Pour la primo-adhésion

< 10 ha = 20 €

> 10 ha = 20 € + 0.65 €/ha

Pour le Renouvellement

Cotisation identique que la primo-adhésion pour Poitou-Charentes et Limousin

Cotisation de renouvellement spécifique pour l'Aquitaine

COTISATION POUR 5 ANS	
SURFACE TOTALE (ha)	MONTANT
0-10	20 €
10-25	40 €
25-100	70 €
100-250	100 €
250-500	150 €
500-750	200 €
750-1 000	300 €
> 1 000	20 € + 0,65 €/ha

> PAR LE PORTAGE GCF

1/1000^{ème} du chiffre d'affaires des achats de bois réalisés par les propriétaires forestiers, adhérents au système PEFC ayant accepté la démarche de portage sont rétrocédées à PEFC Nouvelle-Aquitaine.

> Les cotisations des entreprises rétrocédées par PEFC France

PEFC France reverse chaque année une partie des cotisations des entreprises selon les modalités ci-dessous :

- 100 % des cotisations des Exploitants
- 40 % des cotisations des Exploitants scieurs

Ces rétrocessions ont évolué en 2017 : disparition de la rétrocession des scieurs, passage de 25% à 40% de la rétrocession des exploitants-scieurs, prélèvement de 5% par PEFC France pour coût de facturation.

Le calcul de la contribution est établi sur la base du chiffre d'affaires réalisé par la vente de produits à base de bois de l'entreprise certifiée selon le tableau ci-dessous (adoptée en AG de PEFC France) :

Tranches de Chiffre d'Affaires	Contribution annuelle
< 0,5 M€	200 €
Entre 0,5 et 1,5 M€	320 €
Entre 1,5 et 2,5 M€	440 €
Entre 2,5 et 12,5 M€	1 096 €
Entre 12,5 et 37,5 M€	2 190 €
Entre 37,5 et 62,5 M€	3 285 €
>62.5 M€	5 476 €

Des modalités particulières sont prévues pour les entreprises titulaires d'un certificat multi-site.

> L'audit externe

> AUDIT DE PEFC NOUVELLE-AQUITAINE PAR ECOCERT : du 7 au 9 mars et le 14 mars 2017

Cet audit a conduit à la mise en évidence de :

- 2 non-conformités,
- 4 remarques.

Qui se répartissent ainsi :

Pour l'audit du système qualité de l'entité d'accès à la certification le 14 mars 2017,

2 non-conformités

Exigence de la norme	Ecart constaté / preuve
A.3 et A.3 b.1.1	<p>L'ensemble des actions de l'EAC ne couvrent pas suffisamment les exigences en matière de fonctionnement au regard du référentiel et conduit à des dys-fonctionnements notamment sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lors de la revue de direction, les actions correctives discutées ne répondent pas à tous les écarts émis lors de l'audit 2016. - Le programme d'accompagnement ne contient pas d'indicateurs de suivi, d'objectif permettant une évaluation efficace. <p>Voir remarques émises en 2016 n°5 et 6</p> <p>Les fusions successives et le nouveau schéma ont fortement impacté le temps alloué au fonctionnement de l'EAC.</p>
1.A.B.1.1 ET B.1.4	<p>Les contrôles propriétaires et exploitants de 2016 ne sont pas terminés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 % des contrôles exploitants réalisés - 85 % des contrôles propriétaires réalisés

- Pour l'audit d'évaluation des engagements des propriétaires, les 7, 8 et 9 mars 2017,

4 Remarques

Les 4 remarques émises ne demandent pas de réponse de la part de l'entité lors de cet audit de suivi ; elles seront étudiées lors du prochain audit.

1. Vigilance à 3 mois : A.1.a.1.4 Statut de l'EAC ;

Les statuts de l'EAC Nouvelle Aquitaine ne sont pas prévus pour 27 administrateurs.

2. Vigilance à 3 mois : A.1.a.1.4 Composition de l'EAC

Le Conseil d'Administration de l'EAC n'est pas équilibré, il manque des membres dans les 3 collèges.

3. Vigilance à 3 mois : A.1.2.b et Procédure d'adhésion n°5

L'EAC ne vérifie pas suffisamment que les collectivités adhèrent pour la totalité de la surface forestière conformément aux exigences. Par ailleurs, 30% des forêts publiques ne présentent pas de document de gestion durable valide.(cf PV de CA du 25 novembre).

4. Procédure et règlement intérieur

Le règlement intérieur des comités territoriaux et les procédures ne sont pas mis à jour. Le rôle des comités territoriaux n'est pas suffisamment précis notamment sur les termes suivants « préciser les exigences du standard ».

Opportunités d'amélioration :

- Lors des Conseils d'Administration ou Assemblée Générale, fournir l'information sur le quorum pourrait faciliter le fonctionnement et les comptes rendu ;
- Pour le contrôle des propriétaires de grandes forêts, un processus de préparation à l'amont pourrait améliorer l'efficacité du contrôle.

Points forts du système de gestion forestière durable :

- Malgré la fusion il est constaté une forte implication des membres
- L'organisation prévue avec les comités territoriaux permet de maintenir une gouvernance efficace de l'EAC
- La gestion et la nouvelle organisation de l'EAC restent très efficaces

CONCLUSION :

L'EAC Nouvelle Aquitaine a réalisé successivement deux fusions régionales (Aquitaine-Limousin et Poitou-Charentes) qui permettent de déployer une nouvelle organisation à l'amont du nouveau schéma. Si la nouvelle gouvernance, la gestion globale et la nouvelle organisation restent efficaces, ces fusions ont fortement impacté l'activité et engendrent des dysfonctionnements sur la réalisation des contrôles, l'évaluation du programme d'accompagnement et les actions d'amélioration. Par ailleurs, le fonctionnement statutaire (statut et membres) doit être finalisé afin de répondre aux exigences. Enfin, la gestion des adhésions permet de couvrir toutes les informations exigées, il reste néanmoins des améliorations nécessaires pour vérifier les déclarations de surface (totalité des surfaces sous régime forestier et aménagées) des collectivités lors des adhésions ou renouvellements.



CHIFFRES CLES de PEFC en Nouvelle-Aquitaine

 REGION ADMINISTRATIVE Nouvelle-Aquitaine	 2 SITES Bordeaux Limoges	 3 SALARIES
25 488 PROPRIETAIRES  13 443 par l'EAC 12 045 par les coopératives	 872 951 HA CERTIFIES 658 761 ha par l'EAC 114 190 ha par les coopératives	511 ENTREPRISES CERTIFIEES

L'année 2017 a été une année particulièrement importante en terme de renouvellement de propriétaires : plus de 4 000 propriétaires et 425 000 ha ont été appelés à renouveler.

Les statistiques de renouvellement vous sont présentés ci-dessous : il faut noter le taux de renouvellement assez significatif malgré une absence de relance, un accroissement des pièces demandées (document de gestion durable notamment).

Cet accroissement explique la part encore importante de demandes de renouvellement non finalisées pour dossier incomplet.

Les statistiques sont pour la première fois présentées sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

PEFC Nouvelle-Aquitaine a engagé depuis le début de cette année un rapprochement des adhésions de propriétaires qui étaient auparavant sur plusieurs des ex-régions administratives : une seule adhésion est conservée afin de faciliter la gestion administrative de ces dossiers.

> Adhésions par l'EAC (certification individuelle)

PEFC Nouvelle-Aquitaine au 31/12/2017 (adhésions individuelles)

- > Nombre de propriétaires : 12 552 chiffres / 13 443 (en intégrant les dossiers incomplets)
- > Surface des propriétaires : 783 404 ha / 853 693 ha (en intégrant les dossiers incomplets)

> Ex-Aquitaine

- Nombre de propriétaires certifiés / Surfaces certifiées

2017	
9 180 propriétaires	658 571 ha

Département	Propriétaires	Ha certifiés
Dordogne	1 930	40 029
Gironde	3 087	229 134
Landes	3 093	306 531
Lot et Garonne	8 44	40 461
Pyrénées Atlantiques	2 26	42 416
TOTAL	9 180	658 571

> Ex-Limousin

- Nombre de propriétaires certifiés / Surfaces certifiées

2017	
2 009 propriétaires	64 473 ha

Département	Propriétaires	Ha certifiés
Corrèze	943	28 152
Creuse	562	18 502
Haute-Vienne	504	17 819
TOTAL	2 009	64 473

> Ex-Poitou-Charentes

- Nombre de propriétaires certifiés / Surfaces certifiées

2017	
1 363 propriétaires	60 360 ha

Département	Propriétaires	Ha certifiés
Vienne	212	22 148
Deux-Sevres	289	9 726
Charente	433	14 558
Charente- Maritime	429	13 928
TOTAL	1 363	60 360

➤ Taux de renouvellement des propriétaires au 31/12/2017

	Nombre renouvelés		Superficie renouvelée (ha)	
	Nombre	Taux	Surface	Taux
Aquitaine	1 185	37 %	292 370	70 %
Limousin	107	20 %	8 068	47 %
Poitou-Charentes	58	23 %	3 185	51 %
TOTAL	1 350	33 %	303 623	69 %

Si nous intégrons à ce tableau, les chiffres des propriétaires ayant demandé le renouvellement mais dont le dossier n'est pas encore valide par manque de pièces justificatives, nous aboutissons à 1 642 propriétaires et 339 595 ha renouvelés.

➤ Adhésions en certification par portage

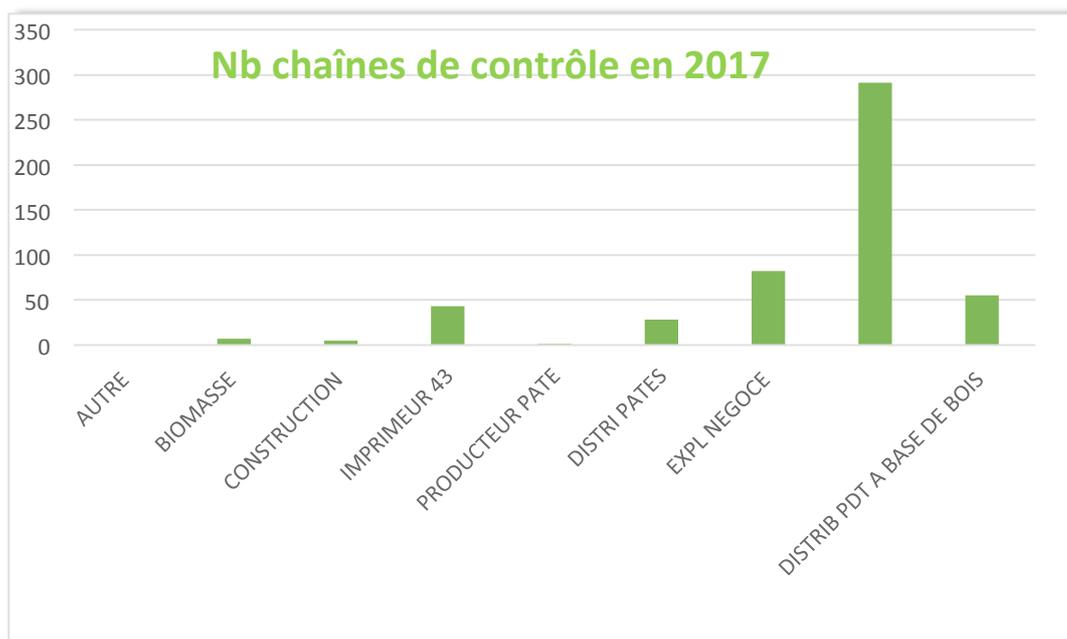
PEFC Nouvelle-Aquitaine au 31/12/2017 (adhésions par portage)

- Nombre de propriétaires : **10 789**
- Surface des propriétaires : **114 190 ha**

	Nombre propriétaires	Superficie Ha
	2017	2017
Aquitaine	1 358	11 345
Limousin	6 742	68 975
Poitou-Charentes	3 945	33 870
TOTAL	12 045	114 190

➤ Chaînes de contrôle

- **En ex Aquitaine** : 249 entreprises (240 en 2016) dont 104 entreprises (131 en 2016) ayant une activité d'exploitation
- **En ex Limousin** : 109 (105 en 2016) entreprises dont 45 entreprises (51 en 2016) ayant une activité d'exploitation
- **En ex Poitou-Charentes** : 153 (155 en 2016) entreprises dont 33 entreprises (38 en 2016) ayant une activité d'exploitation



- Soit pour PEFC Nouvelle-Aquitaine : **511 entreprises au total (500 en 2016) dont 182 entreprises ayant une activité d'exploitation**

31 entreprises radiées en 2017

pour des raisons diverses : Cessation d'Activité-Liquidation (6), Non Renouvellement volontaire (13), Réduction périmètre multisite (7), Inconnue (5)

dans des activités diverses : 1 en biomasse, 4 imprimeurs, 7 producteurs de pates, 1 Exploitant Négoce, 12 producteurs de produit à base de bois, 6 distributeurs de produit à base de bois

➤ **Accompagnement des entreprises :**

PEFC Nouvelle-Aquitaine propose aux entreprises qui le souhaitent un accompagnement à la mise en place de la chaîne de contrôle ainsi que la réalisation de leur audit interne annuel. Ces actions se font en coordination avec les autres structures professionnelles qui proposent ce type de soutien en Nouvelle-Aquitaine à leurs adhérents : BoisLim et Interbois Périgord.

PEFC Nouvelle-Aquitaine est également intervenue dans d'autres régions à la demande de ses homologues pour les former à ce type de missions.



DEPARTEMENT	TOTAL	Bois Energie	Construction	Imprimeur	Producteur Pate et Papier	Distributeur de Pâte et Papier	Exploitant et/ou Négoce de bois	Producteur produits à base de bois	Distributeur produits à base de bois
16	44	0	0	2	7	0	4	28	3
17	40	1	0	5	1	0	5	21	7
19	43	0	0	1	0	0	10	31	1
23	18	0	1	0	0	0	11	6	0
24	50	1	0	3	3	0	10	31	2
33	107	2	0	12	3	0	18	55	17
40	56	0	0	5	3	0	11	32	5
47	25	0	1	1	0	0	5	16	2
64	11	0	0	0	1	0	3	2	5
79	54	1	1	4	1	0	1	39	7
86	15	0	0	3	1	0	7	4	0
87	48	2	2	7	8	1	5	22	1
TOTAL	511	7	5	43	28	1	89	287	50

17 (+6) entreprises ont pu être accompagnées en 2017 : Exploitant-Scieur, Bois-Energie, Exploitant, Meuble, Construction Bois, Palettes, Panneaux, Tonnellerie.



CONTROLES INTERNES

> Propriétaires :

PEFC Nouvelle-Aquitaine a réalisé

- 120 Contrôles en forêt privée sur les 130 initialement à réaliser (les 10 restants ont été finalisés début 2018)

- 2 Contrôles en Forêt Publique soit 100 % du programme initial



Les écarts relevés en 2017 pour les propriétaires :

Point cahier des charges		Nombre
Engagement	Surface différente/adhésion	8
	Pas de mandat de gestion	2
	Refus de Contrôle	6
2a	Pas de Document de Gestion Durable à jour	10
2c	Documents (Absence)	1
2d	Manque Certificat d'origine des plants	10
	Coupe rase sans renouvellement	1
2h	Travaux cours d'eau non autorisé	1

2j	Factures et contrats (absence)	2
3d	Facture incomplète	2
3e	Conserver arbres vieux ou morts. . .	1
	Traitement herbicide proximité cours d'eau	1
	Traitements inconnus	1
3g	Mention Devenir Menus Bois (Absence)	1
4a	Protections dégâts de gibier sur place	1
5a	CC non signé par les intervenants	12
		60

➤ Exploitants

PEFC Nouvelle-Aquitaine a réalisé 17 Contrôles d'exploitants Forestiers.

Les écarts relevés en 2017 pour les exploitants :



Point cahier des charges		Nombre
Engagement	Refus de contrôle	2
1	Fiche de chantier (aucune/incomplète)	2
2a	Référence à PEFC dans le contrat (absence)	3
	Déclaration de chantier (aucune/incomplète)	3
	Complétude Contrat (RBUE)	1
3b	Mention devenir menus bois dans le contrat	5
5f	Kit de dépollution (Absence)	1
5g	Récupération des huiles (Justificatifs)	2
6c	CC signé par les sous-traitants (absence)	3
		22

➤ **ETF Gestion Durable de la Forêt** : PEFC Nouvelle-Aquitaine est mandaté par Qualiterritoires pour réaliser les contrôles internes des ETF adhérents à cette démarche reconnue par PEFC France. Aucun ETF n'a été contrôlé en 2017 mais ils le seront en 2018 (4)

Au 31/12/2017, 141 ETF sont adhérents à la démarche *ETF Gestion Durable de la Forêt* sur le territoire de compétence de PEFC Nouvelle-Aquitaine.

Au niveau national, ce sont 671 entreprises engagées.

Les règles de certification forestière prévoient plusieurs modalités permettant aux ETF d'être intégrées dans la démarche PEFC et aux propriétaires ou donneurs d'ordre de faire appel à des entreprises engagées à respecter le cahier des charges :

- Adhésion à une démarche ou un cahier des charges reconnu par PEFC France : ETF Gestion Durable de la Forêt, Cahier des charges pour le GCF, RNEF et RNTSF pour l'ONF
- Signer les cahiers des charges correspondants : annexe 6 et/ou annexe 7

> Réclamations :

5 réclamations et 1 plainte ont été adressées à PEFC Nouvelle-Aquitaine courant 2017 :

La réception des réclamations et de plaintes atteste de l'accroissement de la visibilité de PEFC au fil des années.

Cette année, PEFC Nouvelle-Aquitaine a pu clôturer définitivement une réclamation qui lui avait été adressée par une constatation sur le terrain de la bonne mise en œuvre des mesures correctives.

Cette année, PEFC Nouvelle-Aquitaine n'a pas réalisé de contrôles internes pour le compte d'autres structures

> ACTIONS

L'année 2017 a été marquée par la fusion de PEFC Sud-Ouest avec l'ex-région administrative Poitou-Charentes pour créer PEFC Nouvelle-Aquitaine le 20 janvier.

> LA VIE DE L'ENTITE

PEFC Nouvelle-Aquitaine rassemble les parties intéressées par la certification de la gestion forestière durable sur son territoire de compétence.

Conformément à ses statuts, PEFC Nouvelle-Aquitaine dispose pour assurer son fonctionnement :

- D'instances délibérantes (Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau, Revue de Direction)
- De 3 Comités Territoriaux
- De 3 personnels salariés
- Du Comité Technique National

> **Assemblée Générale** : Instance délibérante composée de l'ensemble de ses membres, et ayant essentiellement pour mission d'orienter et d'approuver la gestion de l'association et/ou de prendre des décisions importantes la concernant.

> **Conseil d'Administration** : Ensemble des membres élus tous les 3 ans par l'Assemblée Générale et ayant pour mission d'administrer et gérer PEFC Sud-Ouest, et d'appliquer les décisions prises par l'Assemblée Générale.

- > **Bureau** : Instance de direction composée de membres issus Conseil d'Administration. Statutairement, Il est composé de 6 personnes différentes :
 - Un président
 - Trois vice-présidents
 - Un secrétaire
 - Un trésorier
 Chaque Collège a 2 représentants au Bureau.

- > **Revue de Direction** : Cette Instance non statutaire est composée des membres du Conseil d'Administration. Elle est chargée d'évaluer l'application du schéma français de certification forestière PEFC et de prendre les mesures d'adaptation nécessaires.

- > **Comité Territorial** : Cette Instance, dont les membres issues des anciennes régions administratives sont nommés par le Conseil d'Administration, est chargée de proposer aux instances statutaires les actions, les avis concernant la Revue de Direction, les modalités de cotisation et de renouvellement, préciser les exigences des standards pour le territoire de sa compétence. Elle est également chargée d'assurer la liaison et la coordination des actions de PEFC Nouvelle-Aquitaine.

Réunions Statutaires PEFC Nouvelle-Aquitaine			
Assemblée Générale	Electronique		10/01
	Angoulême		12/05
Conseil d'Administration	Limoges		31/03
	Angoulême		12/05
	Cestas		13/09
Bureau	Périgueux		10/02
	Angoulême		12/05
	Cestas		13/09
Comité Territorial	Aquitaine	Bordeaux	26/04
			05/12
	Limousin	Limoges	09/05
			06/09
	Poitou-Charentes	Smarves	20/12

> FAITS MARQUANTS

La Nouvelle Entité au complet



Sortie CAMIF



VIVONS BOIS





COMMUNICATION

➤ Journée forestière de Fransylva en Limousin : 28 juillet

Café offert aux 200 propriétaires participants à cette journée et présence avec un stand.



➤ Sortie PEFC France / CAMIF : 20 septembre

Communication auprès des salariés de la CAMIF avec le CRPF Poitou-Charentes, visite en forêt.



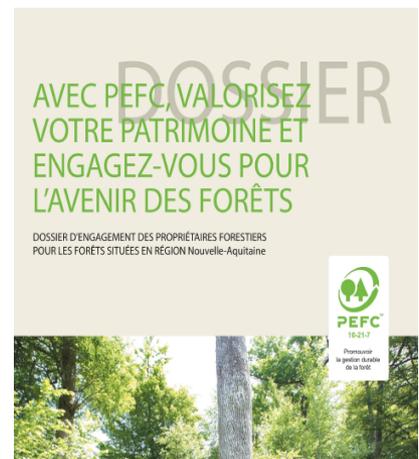
➤ Salon Vivons Bois 1-5 novembre

Salon à Bordeaux Grand Public
Message : « Consommer responsable »
62 000 visiteurs
4 Comités de Pilotage
Partenariat avec IDAE pour la réalisation du stand
Participation financière PEFC France



➤ Documents produits

- Communiqués de presse
- Articles dans Forêt Limousine
- Articles dans le journal de Boislim
- Article dans Forêt de Gascogne
- La Lettre de Fransylva en Limousin
- Diffusion nouveau bulletin d'adhésion à tous les participants à la certification par mail ou courrier
- Code de la Forêt
- Code du Bois



> Présentations de PEFC

Présentations PEFC		
ECOLE FORESTIERE DE MEYMAC	Meymac	04/02
Assemblée Générale ADAF	Ussel	26/02
CRPF Nouvelle-Aquitaine	Réunion Massif Landais	29/04
	Conseil de Centre	30/06
LICENCE PRO	Mont de Marsan	28/11
ESB	Bordeaux	21/11
FOGEFOR 24	Périgueux	21/10

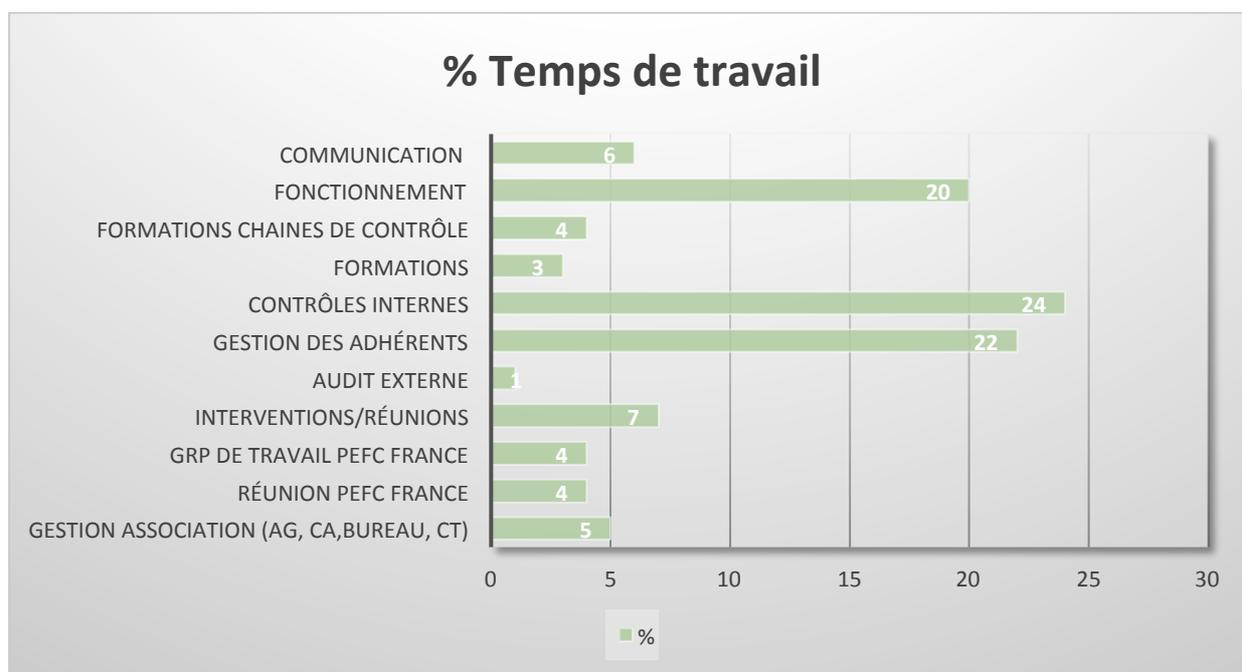
REUNIONS DIVERSES
▪ Rencontre de l'entreprise Fibre Excellence : 13 février, Bordeaux
▪ Rencontre UnisCités : 23 février, Bordeaux
▪ Plantations Semaine Internationale des Forêts : 22 mars, Eymoutiers
▪ Rendez-vous sur la mobilisation des bois : 16 mai, Limoges
▪ AG Groupama Misso : 8 juin, Sabres
▪ Rdv Base de Données Nationale, 27 Mai et 20 Juin, Bordeaux
▪ Assemblée Générale Fransylva Limousin : 10 juin, Limoges
▪ Codefa Prescripteur Bois : 6 Juillet, Bordeaux
▪ Rencontres ASL Nouvelle-Aquitaine
▪ Assemblée Générale de Xylofutur : 12 Juillet, Gradignan
▪ Observatoire Régional de l'Environnement : 13 juillet, Bordeaux
▪ Chaire Forestière Université de Limoges : 21 septembre, Limoges
▪ Assemblée Générale du Syndicat Sylviculteurs Sud-Ouest : 23 septembre, Le Barp
▪ AG Gipa : 7 Octobre, Pons
▪ Présentation ETF Aquitaine : 19 octobre, Limoges
▪ Colloque ADELI/CRPF : 4 novembre, Limoges
▪ Commission Labellisation Xylofutur : 16 novembre, Gradignan
▪ AG Fiba : 21 novembre, Pierroton
▪ Restitution enquête forestière GEOLAB : 28 novembre, Limoges
▪ Groupe de Travail ETF Nouvelle-Aquitaine : 29 novembre, Limoges
▪ CA Xylofutur : 14 Décembre, Gradignan
▪ Journée des associations CRPF Limousin : 16 décembre, Limoges

Site internet, en cours de renouvellement pour le contenu

> 124 000 pages vues sur le site de PEFC Nouvelle-Aquitaine

- 4 980 utilisateurs différents se sont connectés
- 396 visites de la page de l'EAC Nouvelle-Aquitaine sur le site de PEFC France

➤ Répartition Temps de travail (2,5 ETP)



Les salariés de PEFC Nouvelle-Aquitaine ont été mobilisés de façon importante cette année sur la question des renouvellements des participants et notamment sur les modalités de cotisation envisageables.

➤ Détail des Missions :

Communication :

- Mise à jour site internet (en cours)
- Préparation des documents de présentation lors des réunions
- Préparation visite CAMIF : feuille de route, choix du parcours, échanges avec les professionnels sur site et le propriétaire - visite de la forêt
- Salon Vivons Bois ; préparation cahier des charges du stand, jury pour le choix du stand, installation et désinstallation du stand, achat produits certifiés, présence sur le stand pendant 5 jours
- Présentation plan d'accompagnement
- Préparation articles de presse
- Envoi Revue de Presse
- Echanges avec les autres EAC

Fonctionnement :

- Secrétariat et comptabilité
- Standard téléphonique
- Consultations et réponses mails, courrier
- Mise à jour des procédures de l'EAC, des différents documents de travail (bulletin d'adhésion, grille d'audit, ...)

Formation chaînes de contrôle :

- Préparation des documents « Procédures chaînes de contrôle »
- Accompagnement en entreprise
- Réponses téléphoniques
- Suivi de certains clients, audits internes

Contrôles internes :

- Préparation échantillonnage propriétaires et exploitants audités dans l'année
- Prise de rendez-vous
- Audit en forêt
- Rapport d'audit
- Suivi des écarts



Gestion des adhérents :

- Réception des dossiers
- Insertion dans la base de données
- Envoi documents de certification
- Mise à jour des données des propriétaires (ventes de parcelles, ajouts, donation,)
- Réponses mails et courriers aux différentes interrogations des propriétaires

Audit externe :

- Préparation plan d'audit
- Préparation documentation (procédures, plan accompagnement, rapports d'audits, Revue de direction)
- Echange avec les administrateurs, l'auditeur et les salariés
- Audits en forêt
- Suivi et mise en place des écarts

Intervention/ Réunions :

- Préparation des visuels et de la documentation
- Présentation et échanges sur la certification PEFC

Groupes de travail PEFC France / Réunions PEFC France :

Réunions à Paris sur différents sujets :

- Base de données propriétaires
- Cahier des charges du Liège
- Communication
- Représentants nationaux pour le renouvellement du certificat

Gestion de l'association :

- Préparation des Bureau, Conseil d'Administration, Assemblée Générale et Comité Territoriaux (convocation, ordre du jour, compte-rendus,)
- Réunion des salariés sur le fonctionnements des différents dossiers
- Courriers, mails



PEFC NOUVELLE-AQUITAINE

Siège | Comité Aquitaine | Comité Poitou-Charentes

Bourse Maritime - 1 Place Lainé - 33000 BORDEAUX

Tél : 05 56 52 84 50 - contact@pefcaquitaine.org

Antenne Limousin

Safran – CS 80912 PANAZOL – 87017 LIMOGES CEDEX 1

Tél : 05 87 50 41 90 - pefc.limousin@safran87.fr

> www.pefcnouvelleaquitaine.org